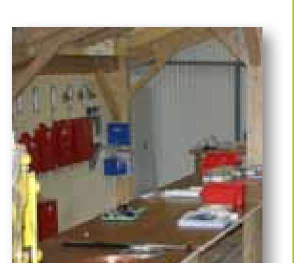
Zoom Le CQP "Désenfumage naturel"

Commandes mécaniques, électriques et pneumatiques



Formation sur le matériel

Le montage de tous les modèles d'exutoires et de commandes sont traités sur site. Le stagiaire doit connaître les techniques les plus courantes.





Étapes et procédure du CQP "Désenfumage naturel"

1 - Préinscription sur le site du Gimssi : www.gimssi.com
2 - Validations des acquis et des pré-requis par le Gimssi
3 - Inscription définitive et obtention du code d'accès à la formation en e-learning
4 - Suivi personnalisé de la formation en e-learning au rythme de chaque candidat
5 - Cours et travaux pratiques sur un des sites école du Gimssi
6 - Examen final écrit et oral dans les locaux de la FFB





Notices de sécurité incendie, le guide !

Paru en janvier 2013 aux éditions CSTB, ce guide a pour objectif de guider les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études et les entreprises dans la rédaction de leurs notices et est validé par la Commission centrale de sécurité en mars 2012. Il est disponible sur le site de la librairie du CSTB (http://boutique.cstb.fr/fr/notice-de-securite-incendie-mode-d-emploi.html) ainsi que dans toutes les librairies techniques.

l'agenda

Assemblée Générale du GIMSSI
Présentation de la nouvelle équipe des collaborateurs permanents du GIMSSI

Lieu : FFB - Paris
Date : 27 mars 2013 à 9h00

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
Directeur de la publication : Manuel Candeias
Direction de la rédaction :
François Victoria - Philippe Mabilleau

GIMSSI-FFB :
7, rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16
Tél. : 01 40 69 52 01
Contact : dubellayjc@national.ffbatiment.fr

Les deux partenaires de notre initiative de formation





FFB GIMSSI



GROUPEMENT DES INSTALLATEURS ET MAINTENEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

La lettre de la sécurité incendie de la Fédération Française du Bâtiment

février 2013

DOSSIER SPÉCIAL FORMATION



édito

par Armel LE COMPAGNON, Président de la commission formation

La formation à distance a le vent en poupe !

Le Bâtiment offre un large éventail de métiers. Chaque métier fait appel à des aptitudes différentes. Pour se former à ces métiers. La Branche du Bâtiment dispose d'un nombre important de diplômes qui couvrent les différents champs professionnels. Ils attestent de la capacité de leur titulaire à exercer un métier ou une fonction, il existe près de 70 diplômes de l'Éducation nationale, 75 titres du ministère du Travail. Afin de compléter ces dispositifs, la Branche du BTP a créé en 1997 des CQP. Il s'agit de certificats délivrés par la profession, dans le cadre des CPNE (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi).

Il en existe plus d'une trentaine pour le Bâtiment concernant aussi bien les ouvriers que les ETAM.

Ils peuvent être préparés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation du Plan de formation de l'entreprise ou faire l'objet de Validation d'Acquis de l'Expérience.

A la différence des Titres et Diplômes, les CQP sont directement rattachés aux classifications des Conventions Collectives.

Ce sont les professionnels qui gèrent les référentiels de compétences, le référentiel de certification, la composition des jurys et le cas échéant la formation. Ces CQP sont revus périodiquement par les CPNE.

C'est dans ce cadre précis, le GIMSSI a pu créer un CQP pour les installateurs et mainteneurs d'installations de désenfumage naturel. L'innovation de ce CQP porte sur le développement de la partie théorique de cette formation qui utilise le principe de formation à distance appelée "e-learning". La première session est un succès sans précédent. La totalité des élèves a immédiatement « accroché » à ce système de formation sur mesure pour chacun. J'invite l'ensemble des professions de la FFB à s'inspirer de cette initiative.

Tendances

Un CQP "Désenfumage naturel" en e-learning

Le GIMSSI a développé une formation à distance concernant le désenfumage naturel et incluant les obligations liées à l'habilitation électrique.

En effet, le corpus de cette formation inclut un chapitre sur la prévention des risques électriques. À l'issue de l'examen, une attestation est délivrée permettant aux chefs d'entreprise d'évaluer le salarié en vue de l'habiliter à des taches précises. L'intégration des obligations règlementaire de formation dans un cursus pédagogique est une de nos demandes. Nos compagnons doivent posséder toutes les compétences obligatoires nécessaires à la pratique de leur métier dès leur sortie de l'école. Le développement de formations adaptées aux besoins des compagnons est un des objectifs prioritaires du GIMSSI et se situe dans le prolongement de notre activité syndicale. Développer cet outil de formation en répondant aux problématiques identifiées avec nos adhérents a toujours été notre priorité.



Stagiaires et jury au centre de formation du Gimssi

sommaire

FFB GIMSSI

Les dispositifs de formation du GIMSSI

Formation sécurité incendie en e-learning

Un outil complet...

Notre application en e-learning utilise les pédagogies actives et la formation participative par la résolution de conflits. Cet outil intègre l'évaluation des pré-requis, autoévaluation, évaluation formative, sommative, certificative et produit des feedbacks automatiques.

- accès facile au contenu de formation
- flexibilité de la gestion du temps de formation, ce qui permet d'apprendre à son propre rythme.
- accès informel à des ressources et formation provenant d'experts
- contenu et stratégies innovantes pour l'apprentissage
- contenu et support de formation hébergé et sécurisé
- moindre coût de la formation
- économie de temps et de déplacements
- partage des informations acquises facilité avec le réseau de la société







Accessibilité et autonomie !

Le e-learning permet une totale autonomie et liberté pour le stagiaire. Accessible à tout moment depuis un ordinateur quelconque relié à internet, il s'adapte à toutes les situations. De plus, au-delà de la formation, il reste un support pédagogique consultable à chaque instant et constitue une base de donnée permettant de répondre à toutes les questions que se pose le compagnon.

Jury et épreuves

Le jury est composé de chefs d'entreprise, de salariés et d'industriels sous le contrôle du syndicat. Une épreuve écrite permet de noter les candidats sur leur acquis et une attention particulièrement est donnée à l'oral de chacun d'eux .



Zoom Le CQP "Désenfumage naturel"

Commandes mécaniques, électriques et pneumatiques

Centre de formation

La partie pratique de cette formation reste essentielle à notre CQP. Un site de formation pratique spécialement dédié au CQP a été conçu pour répondre à nos exigences.

Les objectifs pédagogiques

À la suite de chacun des 4 modules, l'apprenant sera capable de :

Informer (module 1)

- expliquer la fonctionnalité du matériel installé ;
- effectuer une simulation de fonctionnement de l'installation ;
- informer l'utilisateur de la manipulation du matériel ;
- indiquer les raisons techniques ou normatives justifiant la remise en état ou le remplacement.

Installation et mise en service (module 2)

- expliquer signaler sa présence au responsable chantier ;
- repérer le chantier, visite du site accompagné ou non du responsable chantier ;
- mettre en sécurité le chantier (nacelle, permis feu, etc.) ;
- procéder à l'approvisionnement du chantier (mise en toiture lanterneaux, etc.) ;
- identifier l'implantation des matériels ;
- mettre en place les matériels ;
- procéder aux contrôles en cours de montage, intermédiaires ponctuels ou global ;
- libérer le chantier (dé-sécurisation, nettoyage, rangement outillage) ;
- établir les documents nécessaires ;
- valider le travail réalisé avec le responsable de chantier ;
- informer le responsable chantier sur l'utilisation des matériels ;
- effectuer une démonstration d'utilisation des matériels ;
- remplir le registre de sécurité.

Maintenance préventive et /ou corrective (module 3)

- procéder à la vérification de l'installation suivant les prescriptions des fabricants ;
- procéder à la remise en état de l'installation ;
- établir les documents.

Organisation (module 4)

- déterminer et préparer les matériels et outillages spécifiques ;
- organiser/gérer rationnellement son poste de travail ;
- savoir rédiger les demandes d'approvisionnement ;
- veiller au bon entretien de son véhicule et de son outillage ;
- répartir les tâches de travail entre techniciens ;
- identifier les interventions prioritaires ;
- rédiger les documents administratifs ;
- renseigner les documents réglementaires ;
- exploiter la documentation technique.





Équipements et matériels

Tous les types d'équipements sont présentés. Des manipulations de montage et démontage de chacun des dispositifs de commandes sont réalisées systématiquement.

